

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT DIDIER SOUS AUBENAS

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le 19/12/2024
ID : 007-210702296-20241216-2024_12_002-DE



Séance du LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

N° 33-2024

Nombre de membres :

- afférents au C.M. : 15
- en exercice : 11
- présents : 7

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi seize décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Richard MASSEBEUF, Maire.

Date de la convocation

9 décembre 2024

Présents : 7

MASSEBEUF Richard GUYON Marc PARGOIRE Caroline MACIEJEWSKI Noël
AUBOSSU Solange CHAREYRE Fabrice MERAL Ghislaine

Date d'affichage :

9 décembre 2024

Absents : 2

CHANEAC Béatrice CLAUZIER Laurence

Procurations : 2

MAGALHAES S. à GUYON M. PIOLA S. à MACIEJEWSKI N.

Secrétaire de séance :

GUYON Marc

OBJET : Budget Principal M57 : Mise à jour des TARIFS appliqués par la Commune

Vu la délibération n° 10 du 25.03.2024 mettant à jour les tarifs M57,
Vu la délibération du 27.06.2008 sur les modalités de location du podium communal aux associations et commerçants de la commune,

La quasi-totalité des tarifs n'augmente pas excepté la création de nouveaux tarifs (surlignés en jaune)
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la mise à jour des tarifs ci-après :

• **Garderie** au 1.9.2024 : 1.50 €, 2.00 € ou 2,50 € (selon la tranche horaire) **Lundi – Mardi – Jeudi -Vendredi :**

MATIN		APRÈS-MIDI	
07H30 - 08H20	2.00 €	12H50 – 13H20	1.50 €
08H00 – 08H20	1.50 €	16H35 – 17H15	1.50 €
11H35 - 12H00	1.50 €	16H35 – 18H00	2.00 €
		16H35 – 18H30	2.50 €

• **Cantine** au 1.9.2024: 4,50 € par repas servi (tarif majoré : 10 € sans inscription préalable)

• **Concessions au cimetière** au 1.4.2024 :

- Concessions trentenaires de 4.5 m2 (longueur 2,5 m x largeur 1.8 m)700 €
- Concessions trentenaires inférieures à 4.5 m2400 €
(concessions de 2 places en bout de rangée ne pouvant faire l'objet d'une concession règlementaire de 4.5 m2)

• **Concessions au columbarium** au 1.4.2024 :

- Trentenaires 1 urne de diamètre 18300 €
- Trentenaires 3 urnes de diamètre 18 700 €
- Trentenaires 4 urnes de diamètre 18 900 €
- Dispersion des cendres avec inscription sur pupitre à la charge des familles
- Dispersion des cendres sans inscription..... gratuite

• **Location de matériel** au 16.12.2024 :

Matériel	Prix de la location	Caution demandée
Tarif unitaire table salle polyvalente (1.2m x 0,80m)	1.00 €	300.00 €
Tarif unitaire chaise	0.50 €	300.00 €
Podium de 28,8 m² (20 éléments de 1.20m x 1.20m) réservé exclusivement aux St Didierois (particuliers, entreprises) avec livraison et montage par la Mairie sur son territoire communal		
♦ L'élément	10.00 €	1 000.00 €
♦ Podium entier	175.00 €	1 000.00 €
Barrières de sécurité	Gratuit	300.00 €
Grilles d'exposition	Gratuit	300.00 €

• **Publicités à prendre au bulletin municipal au 1.4.2024 :**

- 1/8 de page100 €
- 1/4 de page145 €
- 1/2 page250 €
- 1 page intérieure.....320 €
- Dernière page420 €

• **Location de la salle polyvalente au 1.1.2025 :**

Prestations	Particuliers et associations Saint Didier-sous Aubenas	Particuliers et associations hors commune
Salle entière :		
♦ week-end	280 €	390 €
♦ week-end et jour de semaine pour les associations extérieures humanitaires, caritatives et sociales (1 seule fois possible tous les 5 ans)	-	100 €
♦ réveillon et jour de l'An	390 €	390 €
♦ un jour de semaine	150 €	250 €
♦ mise en place de l'estrade	30 €	50 €
♦ Mise à disposition de l'écran de projection	30 €	50 €
Petite Salle + cuisine et sanitaires :		
♦ un jour de semaine (*)	60 €	100 €
Montant de la caution pour la location	1 500 €	1 500 €
Montant de la caution « nettoyage »	500 €	500 €
Montant de la caution pour mise à disposition écran (y compris pour les associations de la commune)	1 500 €	1 500 €

(*) du lundi au jeudi en fonction du calendrier d'utilisation.

• **Location salle du Conseil Municipal au 1.4.2024 :**

- Journée 90 €
- Demi-journée 50 €
- Mise à disposition de l'écran Gratuit
- Caution pour la salle 300 €
- Caution pour le ménage 50 €

• **Salle du Club House au stade au 1.4.2024 :**

- Associations de St Didier..... Gratuit
- Caution pour la salle 300 €
- Caution pour le ménage 50 €
- Utilisation exceptionnelle validée par le Maire dans le cadre de sa délégation du Conseil Municipal fixée par délibération n° 16 du 25.05.2020
- Journée..... 90 €
- Demi-journée..... 50 €

• **Redevance d'Occupation du Domaine Public au 1.4.2024 :**

- 90 € par mois d'occupation (exemple terrasses restaurants, tout mois commencé est dû en intégralité)

• **Photocopies PLU et dossiers d'urbanisme en A4 et A3 au 16.12.2024 :**

- 1,00 € la copie noir et blanc
- 1,50 € la copie couleur

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance
Marc GUYON, 1^{er} Adjoint



Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Richard MASSEBEUF

